



Communiqué de presse

L'UNION AFRICAINE REAFFIRME L'IMPERATIF DU DIALOGUE ET DU CONSENSUS AFIN DE REGLER PACIFIQUEMENT LA CRISE ACTUELLE AU BURUNDI

L'UA prête à déployer des observateurs des droits de l'homme et des experts militaires

Addis Abéba, le 8 juillet 2015: La Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, réitère la profonde préoccupation de l'UA face à la situation qui prévaut au Burundi et les graves risques qu'elle pose à la paix et à la sécurité dans le pays, ainsi qu'à la stabilité régionale.

La Présidente de la Commission se félicite des efforts continus de la région pour aider à trouver une solution consensuelle et pacifique à la crise à laquelle le Burundi est confronté. À cet égard, elle félicite les chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) pour la tenue d'un 3^{ème} Sommet extraordinaire sur le Burundi, à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, le 6 juillet 2015. Elle encourage les dirigeants régionaux à poursuivre et à intensifier leurs efforts, au regard de l'urgence et de la gravité de la situation. Elle attend avec intérêt les mesures qui seront prises par le Président Yoweri Museveni, en sa qualité de Facilitateur du dialogue inter-burundais. À cet égard, la Commission continuera à travailler en étroite collaboration avec le CAE et apportera tout l'appui nécessaire aux efforts de son Facilitateur.

La Présidente de la Commission souligne, une fois encore, que seul un véritable dialogue entre les parties prenantes burundaises et un consensus basé sur le respect de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi et de la Constitution du pays permettront de trouver une solution durable à la crise actuelle. Elle souligne l'importance cruciale de l'appropriation nationale. La Présidente de la Commission exhorte toutes les parties concernées à rejeter la violence et à recourir exclusivement à des moyens pacifiques pour surmonter les défis actuels. Elle souligne la nécessité du respect scrupuleusement des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La Présidente de la Commission renouvelle l'engagement de l'UA à contribuer à la recherche d'une solution pacifique, dans le cadre du communiqué adopté par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) lors de sa 515^{ème} réunion tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 13 juin 2015, au niveau des chefs d'État et de Gouvernement.

La Présidente de la Commission rappelle que lors de sa 515^{ème} réunion, le CPS a convenu du déploiement immédiat d'observateurs des droits de l'homme, ainsi que du déploiement d'experts militaires de l'UA pour vérifier, en collaboration avec le Gouvernement et d'autres acteurs concernés, le processus de désarmement des milices et autres groupes armés. Elle rappelle, en outre, que le Sommet de la CAE qui vient de s'achever a appelé le Gouvernement burundais à désarmer les Imbonerakure et d'autres groupes de jeunes armés alliés à des partis politiques, et a demandé à l'UA de déployer d'urgence des observateurs militaires pour superviser le processus de désarmement. À cet égard, la Commission a mis en place une équipe initiale d'experts civils et militaires prêts pour un déploiement immédiat au Burundi, cependant que des efforts sont parallèlement en cours pour générer du personnel supplémentaire. L'UA attend la confirmation urgente par le Gouvernement du Burundi de sa disponibilité à accueillir l'équipe sans autre retard supplémentaire.